

CGT
CHU Clermont-Ferrand



Retraite par points #ep02 Qui veut travailler jusqu'à 64 ans ?

Non seulement la retraite par points **baissera les pensions de 30% au minimum** mais en plus elle nous obligera à travailler jusqu'à 64 ans pour avoir une pension à taux plein. **Sinon c'est la décote ! La double peine !**

PENSIONS				
Départ à				
62 ans Âge légal	63 ans	64 ans Âge Pivot	65 ans	66 ans
Décote -10 %	Décote -5 %	Pas de décote	Surcote +5 %	Surcote +10 %

Aujourd'hui, le calcul des pensions comptabilise les 25 meilleures années de la carrière (ou les 6 derniers mois dans la fonction publique). **Ce calcul sera désormais effectué sur TOUTE la carrière, mauvaises années incluses** (chômage, congés parentaux, temps partiel imposé, etc).

En France
Espérance de vie en bonne santé : **64 ans**
Espérance de vie : **82 ans**

Qui peut travailler jusqu'à 64 ans ?

Tiré du rapport Delevoye

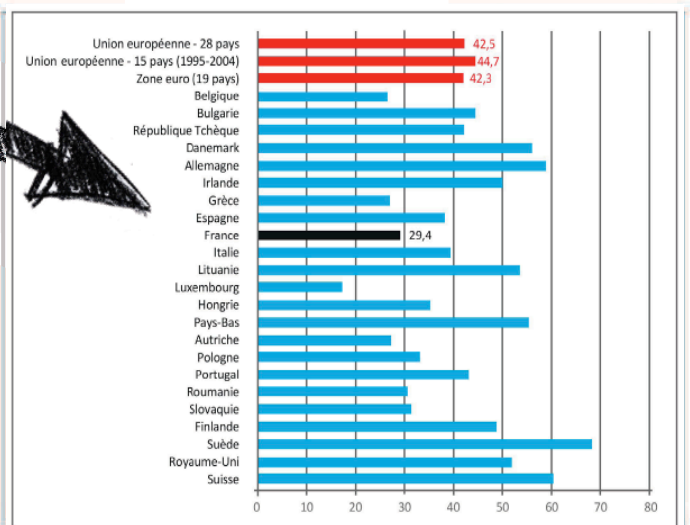
En France, seuls 30% des salarié.e.s travaillent après 60 ans... 50% sont à la retraite et 20% sont sans emploi... (Chômage, maladie...)

Si tout le monde partait à 60 ans, il y aurait des emplois pour les jeunes !



Ambroise Croizat ministre du Travail et de la Sécurité sociale entre 1945 et 1947

Taux d'emploi des 60-64 ans en 2017



La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort !

**LA RETRAITE A POINT...
 ET FINIR SA VIE EN CREVANT DE FAIM...**

Le 9 mars 2016, François FILLON déclaré devant le MEDEF "Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions"

Pour exemple, depuis sa mise en œuvre en Suède, la valeur du point à baissé 3 fois (2010, 2011, 2014), le nombre de retraités pauvres a doublé en 15 ans passant à 15.8% en 2018.

Autre exemple, si la retraite MACRON est si juste et que tout le monde y gagnera, pourquoi pour maintenir les pensions des enseignants vont-ils devoir les augmenter ?

Car avec un système par points, la pension sera calculée sur l'ensemble de la carrière et non sur les meilleures années, ce qui mathématiquement crée une baisse.

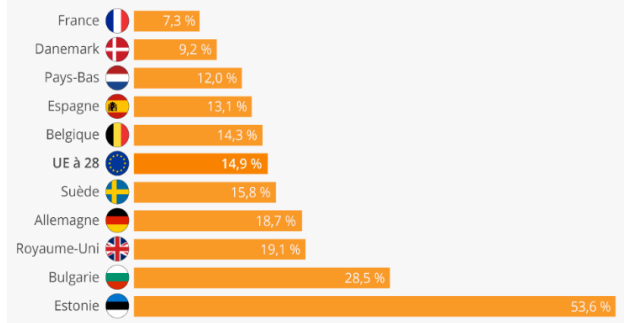
Age pivot à 64 ans

Le système à points fait baisser les pensions et l'instauration d'un âge pivot aggravera encore plus cet effet.

E PHILIPPE a annoncé suspendre provisoirement l'âge pivot, il n'en faut pas plus pour que certains « syndicats » ne s'en satisfassent, **TRAHISON**.

L'âge pivot est suspendu et le gouvernement a prévenu « pas d'augmentation du coût du travail » en clair, que les salariés soient les seuls à payer. Comment se satisfaire d'une mesure basée sur l'égoïsme ?

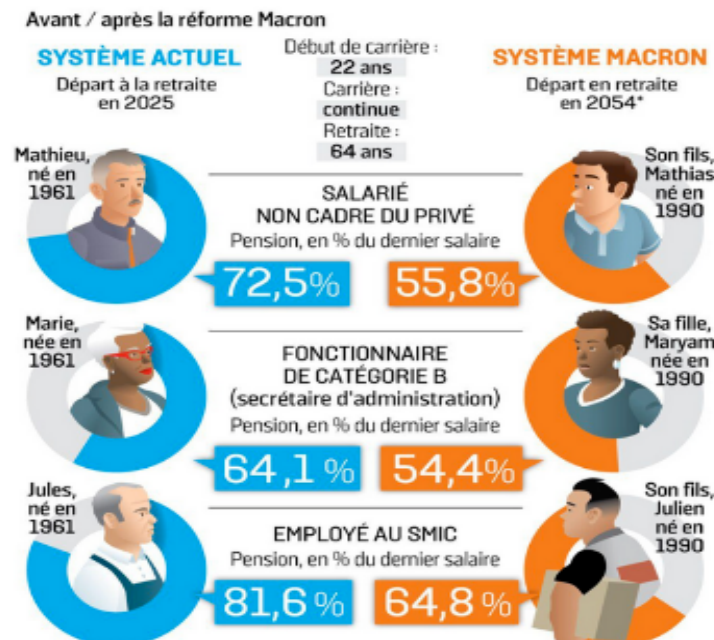
Pauvreté des retraités : la France mieux lotie que ses voisins
 Part des retraités menacés de pauvreté dans l'Union européenne en 2018 *



**Retraite minimum...
 Mensonge maximum**

« Fini les retraites à moins de 1 000 euros par mois.. »
 MACRON le 05/10/19 à RODEZ.

FAUX : ne seront concernées que les personnes ayant cotisées pleinement toute leur vie professionnelle, les périodes de chômage, temps partiel, maladie, congés maternité, etc.



**MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE
 16 JANVIER 10H
 PLACE DES CARMES DEVANT LE SIEGE MICHELIN**

Syndicat **CGT** du CHU de Clermont-Ferrand
 Gabriel MONTPIED : 51 865/51 864 – ESTAING : 50 400 L.MICHEL : 50 803
 Visitez notre site internet : cgthuclermontferrand.reference-syndicale.fr